



---

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux  
**CONCERTATION CONTINUE**

## **SYNTHESE**

**Commission thématique « Eau  
et Agriculture »**

**Pessan, 02 décembre 2024**

Lundi 02 décembre 2024 à Pessan avait lieu la commission thématique « Eau et Agriculture » dans le cadre de l'élaboration du SAGE Neste et Rivières de Gascogne (NRG).

Consultative, cette commission avait pour objectif de nourrir les échanges à venir de la Commission Locale de l'Eau (CLE) dans le cadre de l'élaboration de la stratégie dont l'approbation est prévue mi 2025.

Cette commission thématique est née de plusieurs constats : l'agriculture est un sujet central de l'élaboration du SAGE et des leviers. À ce stade, il est nécessaire d'approfondir certains leviers proposés par le territoire avec les acteur·rices agricoles, afin d'étudier plus précisément leur faisabilité technique et économique, et identifier les freins. C'est un enjeu essentiel pour l'adéquation du SAGE avec la réalité du territoire, qui nécessite donc une attention particulière.

Ainsi, ce temps de dialogue avait 3 objectifs :

- Présenter les propositions existantes issues de l'état initial et diagnostic du territoire et de la concertation avec les partenaires et citoyen.nes
- Préciser et analyser la faisabilité et les freins des recommandations
- Alimenter la stratégie à venir de la CLE à travers des leviers d'actions

Ainsi, 80 acteur·rices du monde agricole et de l'eau ont fait le déplacement. C'est avec une grande diversité de participant.es et dans un cadre bienveillant et convivial que se sont déroulés les échanges. À main levée, il a été observé qu'environ la moitié de l'assemblée avait déjà participé à un évènement du SAGE NRG.



80 participantes, dont :

- Des agricultrices
- Des acteur·rices du monde agricole
- Des acteur·rices de la gestion de l'eau
- Des représentantes des collectivités
- Des représentantes des services de l'état

Ouverte par un mot d'accueil de **Monsieur Gendre** (Président de la CLE) et **Monsieur Savary** (Président de la commission géographique Gers), la commission thématique s'est ensuite déroulée en trois temps :

- Un temps de partage de données d'entrées en plénière, autour de l'état de la ressource en eau sur le territoire et une présentation des conclusions de l'étude menée par le Groupement d'intérêt public Lien Innovation Agriculture (GIP LIA) sur l'agriculture et la qualité de l'eau.

- Un temps de travail en groupe autour de 6 thématiques pré-identifiées, avec pour objectif de partager et consolider les constats, mais aussi d'identifier et préciser des leviers d'actions faisables.
- Un temps de croisement et de mise en commun.

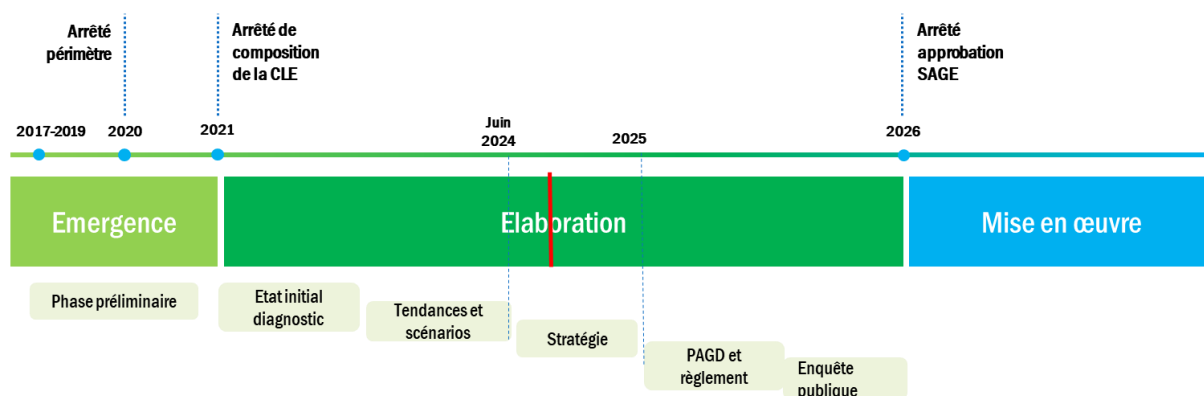
La séance s'est ensuite terminée par un apéritif convivial.

Cette commission a été préparée et facilitée grâce à la mobilisation de structures partenaires du SAGE NRG : le GIP LIA, Eaucéa, Fredon Occitanie, le Parc Naturel Régional de l'Astarac et Eclectic Experience.

## 1/Présentation des données clés

**Karine Liéron** (animatrice du SAGE NRG) a rappelé les spécificités du territoire Neste et Rivières de Gascogne, l'avancée de la démarche ainsi que le fonctionnement de la CLE, « parlement de l'eau » local. Elle a ensuite rappelé qu'un dispositif de concertation avait été mis en place depuis 2022, et que 7 commissions géographiques s'étaient tenues en 2024.

Dans cette dynamique, la Commission Locale de l'Eau a souhaité organiser une 8ème commission spécialement dédiée enjeux agricoles. Actuellement à l'étape stratégique de l'élaboration du SAGE, cette initiative vise à recentrer les questions agricoles dans la gestion de l'eau afin d'élaborer la stratégie.



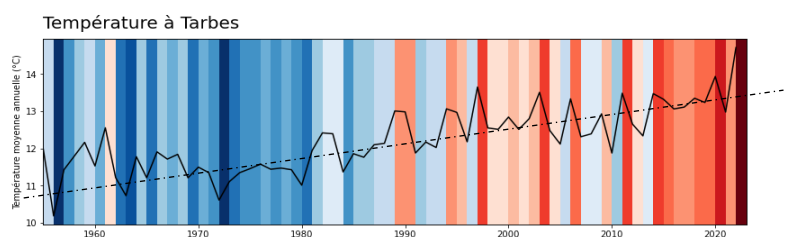
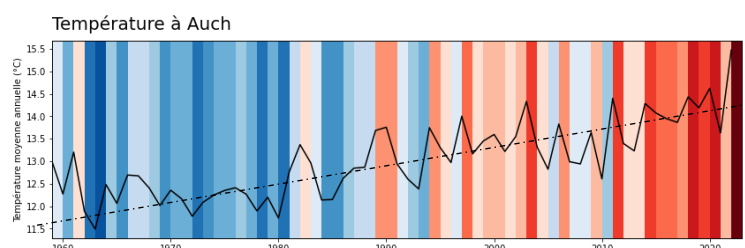
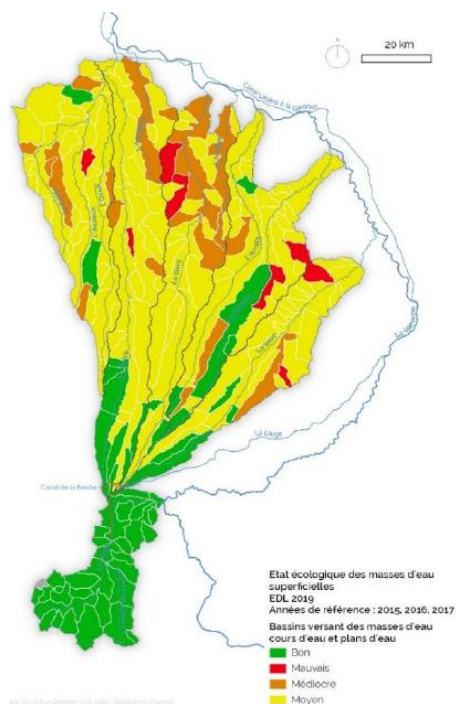
Par la suite, **Bruno Coupry (Eaucéa)** est revenu sur le fonctionnement du cycle de l'eau, présentant les notions d'eau bleue et d'eau verte. Il a aussi partagé le diagnostic actuel de la qualité des sols, insistant sur leur multifonctionnalité. Territoire réalimenté artificiellement par le canal de la Neste, La vulnérabilité du système a été rappelée, dans un contexte où un nombre important d'usages dépendent des eaux de surface (notamment l'agriculture). Aux enjeux de quantité de l'eau s'ajoutent évidemment des enjeux de qualité. Le lien avec les captages d'eau potable dégradés et la mise en demeure de producteur·rices et distributeur·rices d'eau potable a été fait.

Puis, il a présenté les observations à date des effets du dérèglement climatique ainsi que les projections climatiques à horizon 2050 :

- + 2° d'augmentation de la température de l'air, augmentation de l'évapotranspiration de 10% à 30% ;
- Baisse de la hauteur de neige et fonte précoce ;
- Baisse des débits d'étiage de 30% à 50% ;
- Aggravation des phénomènes intenses (pluies extrêmes, sécheresses).

Dans ce contexte, Mr Coupry a aussi rappelé que les objectifs de gestion qualitative et quantitative de la ressource étaient aussi en partie imposés au territoire par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), par le SDAGE Adour-Garonne ou encore par le Plan National eau. Ainsi, il partage les défis pour l'avenir du territoire Neste et Rivières de Gascogne :

- Reconquérir et restaurer la qualité des eaux du bassin versant au robinet
- Anticiper un équilibre quantitatif durable pour un territoire attractif et des usages pérennes
- Mettre l'eau et les sols au cœur de l'aménagement pour la résilience du territoire
- S'organiser collectivement pour anticiper les bouleversements hydrologiques et créer les conditions pour le futur



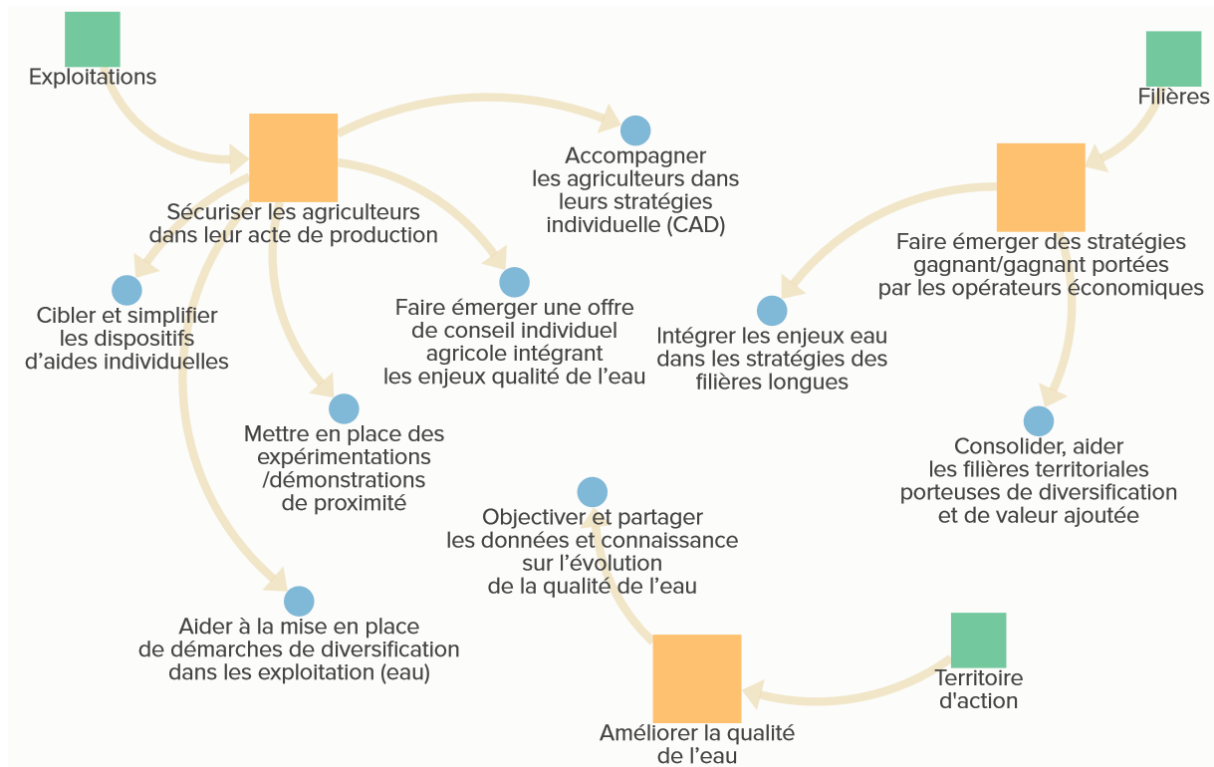
**Bruno Lion, du GIP LIA** a ensuite fait état des conclusions de l'étude menée sur l'agriculture et la qualité de l'eau. Le Gers est un département agricole, en effet 68% du territoire est consacré à la Surface Agricole Utile (SAU) dont 75% en culture pluviale (non irriguée). Mais le monde agricole doit faire face à plusieurs problématiques :

- la baisse du nombre d'agriculteur-ices (moins de 10 000 en 2020) ;
- à l'augmentation du coût de l'énergie des intrants (carburants, accès à l'eau, engrais...) et volatilité des cours financiers des produits agricoles ;
- et au développement de filières énergies renouvelables liées à l'agriculture.

Concernant l'irrigation, 44 000 ha à 73 000 ha sont irrigués (8 à 14 % de la SAU), notamment pour la culture de maïs et autres oléagineux. 88 Mm<sup>3</sup> sont prélevés en moyenne par an sur le territoire Neste et Rivières de Gascogne (50 à 130 Mm<sup>3</sup>), dont 65 % directement dans les cours d'eau. Pour autant, l'augmentation des restrictions et des accès à l'eau accroît les tensions sur le partage de la ressource.

Ces tensions couplées au ressenti d'une pression administrative forte de la part du monde agricole, à l'isolement social et à la fragilité des filières traditionnelles peuvent compromettre la relation entre agriculture et politique territoriale de gestion de l'eau.

Pour le GIP, il est nécessaire d'accompagner le monde agricole dans les objectifs respectifs de gestion de l'eau aux côtés de la sécurisation de leur production et d'une stratégie des filières :



Retrouvez la présentation projetée lors de la commission sur ce [lien](#)

Photos en plénière :



## 2/Travail d'approfondissement en groupes

L'ensemble des participantes ont ensuite été répartis en 6 groupes de personnes aux tables thématiques afin d'assurer la diversité des échanges :

- Connaissance des transferts des pollutions diffuses
- Conseil et accompagnement des agriculteur-ices
- Diversification des filières
- Irrigation des cultures
- Stockage de l'eau
- Aménagements paysagers et foncier

Les participantes ont pu échanger et débattre des constats présentés en début de temps d'atelier, puis définir une liste de leviers d'actions pour répondre aux enjeux de l'eau. Ensuite, ils ont approfondi un à deux leviers (sa mise en place, les acteur-rices nécessaires, le périmètre géographique, la temporalité d'action, la priorité pour le monde agricole et les risques à contourner).

### Aménagement paysager et foncier

- *Pour aménager l'espace rural en faveur de l'eau, faut-il privilégier une démarche de maîtrise foncière ? Réglementaire ? Ou contractuelle ? Ou compter sur une action volontaire des exploitantes ?*
- *Quels besoins avez-vous pour concilier l'intérêt général lié à l'eau, et les modes d'exploitation du foncier agricole, sans pénaliser l'exploitant.e ?*



### Réactions aux constats

Les participantes relatent le « coût exorbitant » de la gestion/réparation des dégâts (liées aux boues) imputés aux collectivités. De plus, l'imperméabilisation des sols liée à certaines cultures et les coulées de boues augmentent les risques d'inondations des rivières et ruisseaux à proximité.

Selon eux, des solutions existent en amont pour réduire ces risques (plantation et maintien des haies, bandes enherbées...) sans être totalement efficaces face aux fortes pluies.

Certains expriment la volonté de retrouver une mosaïque paysagère : des cultures avec de nombreuses haies (arbustes et arbres ligneux) afin de réduire l'impact de l'érosion des cultures en pentes. Il serait ainsi intéressant de « démembrer » les plus grandes parcelles cultivées situées sur des zones de pente, et de garder les prairies le long des rivières.

### Les leviers identifiés et approfondis

- Conventionner avec les propriétaires/gestionnaires riverains des voiries (privés, agriculteur-ices, collectivités) afin de réaliser des haies et des bandes enherbées
- Soutenir le maintien de l'élevage dans un objectif de mosaïque paysagère
- Définir une stratégie foncière d'acquisition des zones humides

- Communiquer sur l'obligation réelle environnementale permettant de rémunérer les propriétaires exploitantes
- Inciter aux baux ruraux environnementaux
- Végétaliser les rives des 13 200 km de linéaire hydrographique identifiés à l'échelle du SAGE en s'appuyant sur la mise en place de bandes enherbées au titre de la PAC
- Sensibiliser aux services rendus par les haies, et accompagner techniquement les exploitantes agricoles pour la gestion des haies, afin d'amoindrir les coûts d'entretien
- Développer l'agriculture de conservation des sols
- Favoriser le débordement des cours d'eau sur certaines cultures et sur les prairies humides et/ou inondables.

### **Levier N° 1 - Gérer les bordures de voiries et de cours d'eau pour limiter les risques d'inondations et le ruissellement**

Ce levier répond au besoin de créer un maillage paysager grâce à la végétalisation des bordures. Pour ce faire, il est nécessaire dans un premier temps d'identifier les secteurs les plus vulnérables en matière d'érosion des sols et de coulées de boues et de débordements de cours d'eau.

Ensuite, la proposition inclut d'inciter les agriculteur-rices à :

- Créer des bandes végétalisées (haies ou bandes enherbées)
- Créer des petits aménagements hydrauliques (terrassements et levées de terre végétalisés)
- Laisser des espaces de mobilité aux cours d'eau
- Restaurer des espaces de prairies inondables

Ainsi, une compensation financière pourrait être mise en place de la part des collectivités et des services de l'État, notamment à travers l'agence de l'eau, pour ces aménagements via une contractualisation.

Ce type d'actions est déjà en place, mais une généralisation sur l'ensemble du SAGE est jugée prioritaire. Le but est que les bénéficiaires de ces aménagements se ressentent sur le moyen terme. Il est aussi proposé d'appliquer ce type d'actions dans les stratégies de PLU et PLUi.

La mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC), et notamment lors des contrôles de conformité sur les bandes enherbées, est identifiée comme un frein à ce levier (ce qui est demandé aux exploitantes via la PAC peut être dommageable à la ressource en eau).

### **Levier N° 2 – Généraliser et renforcer la stratégie foncière sur les zones humides et les prairies**

Ce levier répond au besoin de restauration et de préservation des zones humides et des prairies humides ou non (les prairies sèches de haut de coteaux participent à diminuer le ruissellement). Pour cela, les participantes proposent de généraliser le travail de repérage puis d'acquisition ou d'animation du foncier ayant des enjeux écologiques.

Pour cela il est proposé de généraliser les conventionnements entre la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) qui fait une veille foncière grâce à « Vigifoncier » et les syndicats de bassin versant et les Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides (CATZH).

L'objectif serait de :

- Réaliser une surveillance du territoire (vigifoncier)
- Faire de l'animation territoriale en conseillant et accompagnant des agriculteur-rices dans la préservation des zones humides et des prairies via la mise en place de divers outils de gestion (ORE – obligations réelles environnementales, Baux environnementaux, PSA – Paiement pour Services Environnementaux).



- Proposer une compensation agricole financière lors des acquisitions.

Cette action est à mettre en place sur le court terme et jugée prioritaire. Néanmoins, le manque de moyens humains et financiers peut freiner la bonne tenue de cette action, limitant ainsi les possibilités d'acquisition foncière, d'animation territoriale ou de contractualisation.

## Irrigation des cultures

- *Quelles sont vos priorités pour l'accès et le partage de l'eau d'irrigation disponible ?*
- *Quelles sont les conditions d'émergence de filières permettant la diversification des productions à l'échelle des exploitations ou des territoires ?*



## Réactions aux constats

Les constats n'ont pas fait l'objet de réactions particulières, mais une précision a été apportée : outre le gradient d'Est en Ouest de cultures irriguées, il y a également un gradient d'amont en aval.

Des participantes ont néanmoins soulevé le sujet de l'avenir de l'agriculture dans un contexte de crise.

## Leviers identifiés et approfondis

- Disposer d'outils d'aide à la prise de décision, pour permettre de répartir au mieux les volumes limités
- Efficience de l'irrigation au travers de matériels plus performants (les économies d'eau au travers de la réduction des fuites d'eau de réseaux ne constituent pas selon eux un levier),
- La gestion débitométrique est importante comme la gestion volumétrique, adapter les prélèvements
- La gestion de l'eau en période de crise : Comment anticiper, mieux gérer, mieux répartir ? (*Sujet approfondi à travers le levier « Gestion collective »*)
- Agir sur les sols, à travers le développement de nouvelles pratiques agroécologiques, de nouvelles cultures spécialisées (*Levier approfondi*)
- La mise en œuvre d'une planification saisonnière (*Approfondi dans le levier « gestion collective »*)
- Renforcer la connaissance : des productions agricoles, des besoins en eau, pour mieux anticiper
- Réduire les débits réglementaires (DOE)
- Certains contrats (exemple : Maïs popcorn) sont souscrits uniquement si l'agriculteur a une autorisation pour irriguer
- Coûts et poids économique de l'eau

### Levier N°1 – Agir sur la gestion des sols

Afin d'agir sur la gestion des sols, il est préalablement nécessaire de réaliser des diagnostics : connaître son sol pour implanter des cultures cohérentes avec le contexte pédoclimatique. Quelle

est la capacité de stockage du sol ? Quelle matière organique ? Comment augmenter les réserves en eau facilement utilisable (RFU) ?

L'enjeu est de renforcer la matière organique, de stocker du carbone, et de lutter contre l'érosion. Pour cela, certains organismes et institutions peuvent accompagner ces diagnostics, tels que la Chambre d'Agriculture, ou des coopératives agricoles. Ce levier est identifié à l'échelle des exploitations agricoles pour l'ensemble du SAGE.

Néanmoins des risques ont été identifiés tels que le besoin de financement pour mener de tels diagnostics. Aussi, certains irrigants ont précisé qu'ils pratiquaient déjà des diagnostics.

Concrètement, les participantes ont proposé une adaptation des pratiques agricoles avec des cultures spécialisées moins consommatrices en eau, de développer les pratiques agroécologiques (couverture permanente des sols), mais ce dernier sujet a fait débat au sein de la table. En effet, les agriculteur-rices veulent s'assurer de la rentabilité de leurs exploitations agricoles et posent la question des filières adaptées ou non à ces nouvelles pratiques ?

Également, il est relevé un point d'attention, certains changements de pratiques agricoles prennent du temps, et peuvent entraîner à court terme des hausses de besoin en eau (Cf. Étude de Rives et Eau du Sud-Ouest, ferme de la Mirandette citée par l'OUGC Neste et Rivières de Gascogne).

### **Levier N°2 - Améliorer la gestion collective de l'eau**

Pour améliorer la gestion collective de l'eau, les participantes expliquent qu'il faut connaître les besoins en eau, les volumes à prélever afin d'irriguer les parcelles et non simplement les volumes autorisés de prélèvement.

Au-delà des volumes autorisés, certains irrigant-es ne disposent que d'une partie des volumes qu'ils souhaitent et d'autres sont sur liste d'attente. Pour cela, il est proposé qu'une étude approfondie soit réalisée auprès des exploitations agricoles pour quantifier leurs besoins d'irrigation, mais aussi les volumes associés (gestion de l'exploitation...).

L'objectif est de collectivement gérer au mieux les débits à travers plusieurs solutions :

- En renforçant la planification saisonnière des cultures irriguées (évolution des périodes d'irrigation de cultures printanières)
- En renforçant la connaissance des besoins de consommation. À ce sujet, plusieurs outils sont évoqués :
  - Des outils numériques (ex. envoi de mails aux agriculteur-ices), ou services « Intentions d'irrigations », déjà existant et mis en place par Rives et Eaux : anticipation
  - Des compteurs connectés de Rives et Eaux suivant la consommation en temps réels
  - Au travers de la connaissance de l'assolement irrigué grâce à l'imagerie satellite des territoires et au retour des irrigant-es en début de campagne, grâce à des redevances incitatives (CF. dispositifs de l'OUGC)

Également, selon les participantes de la table, il est important de renforcer la communication autour des dispositifs existants afin d'améliorer la gestion des situations de crises :

- En préparant collectivement les plans de gestion de crises, entre les Associations Syndicales Autorisées (ASA) et l'État
- En permettant une autonomie dans la gestion débitmétrique à travers une diminution progressive des débits dans les réseaux sans arrêt complet. (Le sujet relevé par les services de l'État est quel débit de base appliqué ?)
- En renforçant les systèmes de gestion collective et autonome (CF. exemple de Saint-Maur)

Ce levier a soulevé des questions de débats et des sujets de discussion :

- Quelle autonomie pour la gestion des débits pour les particuliers ? Quels retours d'expériences ? Comment généraliser la gestion débitmétrique de l'ASA à l'échelle individuelle ?
- Comment réguler/contrôler l'efficacité de cette gestion débitmétrique ?
- Quelle mutualisation des ressources ? Une participante indique qu'il ne faut pas opposer collinaires et réalimentation (niveau réglementaire).
- Quelle place pour l'État dans la gestion des situations de crises ? Doit-il ou non jouer un rôle de pédagogie ?

Ce levier est identifié pour l'ensemble du territoire du SAGE Neste et Rivières de Gascogne et à mettre en place de manière urgente. Néanmoins, comme pour le premier levier, les exploitantes souhaitent s'assurer la rentabilité de leurs exploitations agricoles pour la pérennité de cette action.

## Diversification et sécurisation des filières

- *Quelles sont les conditions d'émergence de filières permettant la diversification des productions à l'échelle des exploitations ou des territoires ?*



### Réactions aux constats

Les participantes partagent l'objectif de diversification des filières et de leur valorisation. Selon eux cet objectif est déjà à l'œuvre, à la fois à l'échelle du territoire, mais aussi à l'échelle des exploitations. Il est constaté que la « pluriactivité » des exploitations sur le territoire est déjà une forme de diversification permettant de sécuriser les revenus, avec des filières historiques telles que l'huile de colza AB et le tournesol.

Pour les participantes, il semble important de porter une attention particulière à la valorisation des filières existantes, par exemple avec les débouchés de la Luzerne.

Pour autant, la diversification à l'échelle de l'agriculteur-riche est jugée complexe, demandant beaucoup de moyens et de temps.

Cet objectif nécessite donc de l'accompagnement individuel, de réinventer de nouveaux modèles agricoles et d'avoir une réflexion stratégique sur le territoire.

### Leviers identifiés et approfondis

#### Structurer des filières courtes

- En priorisant les débouchés de circuits courts et de vente directe avec les territoires à proximité.
- En valorisant l'achat par les collectivités (cantines), sécurisant par leurs commandes les productions des exploitations du territoire.

### **Développer de nouvelles filières stratégiques**

- Étudier le développement de nouvelles filières à travers une analyse stratégique (potentiels des sols, capacité d'irrigation et l'évolution climatique).
- Analyser les tendances de consommation et identifier les marchés émergents (plantes aromatiques et médicinales), grâce à des porteurs de projet.
- Se différencier du marché espagnol en trouvant de nouvelles solutions pour les grandes cultures, à travers une démarche de qualité de produit.

### **Sécuriser les filières à l'eau et l'irrigation**

- Sécuriser la ressource en eau pour les cultures de diversification à forte valeur ajoutée pour les exploitations. (Exemple : des contrats de semences qui sont liés à l'irrigation)
- Identifier les débouchés de production pour les surfaces et les exploitations non irriguées.

### **Conseiller, former et accompagner les agriculteur-rices sur :**

- Les investissements financiers pour la diversification et le développement de nouvelles filières.
- La pérennité et la viabilisation économique des exploitations en étudiant les possibilités de soutiens financiers (nouvelles pratiques, élevage...).

De plus, il est précisé que les pouvoirs publics peuvent intervenir en appui aux besoins identifiés dans des projets de filières.

### **Levier N°1 – Mener une analyse stratégique des tendances et filières émergentes, prenant en compte les changements climatiques**

L'objectif est de se doter préalablement d'une vision stratégique sur les opportunités de développement agricole à l'échelle du territoire, prenant en compte les attentes des agriculteur-rices, l'expertise des acteur-rices de la profession, les besoins des consommateur-rices et les impacts climatiques à anticiper.

Des actions concrètes sont identifiées pour mettre en place ce levier :

- S'appuyer sur des bureaux d'étude pour observer les tendances.
- Intégrer les Plan Alimentaire de Territoire (PAT) pour connaître les attentes en matière de besoins alimentaires.
- Identifier et faire émerger des potentialités de marchés grâce à l'interprofession : questionner les potentiels de filières auprès des professionnels et développer des stratégies offensives de débouchés.
- Concerter avec les agriculteur-rices leurs attentes et les changements qu'ils sont prêts à consentir.
- Conseiller et former les jeunes exploitant-es sur les filières d'avenir.
- Selon les besoins de l'interprofession, s'appuyer sur des études ou des financements publics.

Pour mettre à bien ce levier, les bureaux d'étude, l'interprofession, et les collectivités sont identifiés pour réaliser ces actions sur le territoire du SAGE NRG.

Néanmoins, les participant·es relèvent que des filières émergentes structurées ne trouvent pas d'agriculteur·rices. Ainsi, l'attention doit être portée sur l'accompagnement, aux coûts engendrés et aux contraintes techniques pour les exploitant·es.

### **Levier N°2 : Sécuriser les exploitations en prenant en compte les volumes d'eau disponibles à terme et accompagner les exploitations non irriguées**

Le but de ce levier est de prioriser l'agriculture dans son accès à l'eau, comme un usage prioritaire afin de sécuriser les filières d'avenir. Le SAGE doit permettre de gérer les volumes d'eau disponible, pour autant les participant·es identifient ce levier sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne.

Pour mettre en place ce levier, il est proposé de :

- Identifier les besoins en eaux et les volumes à prélever
- Assurer la bonne compréhension des enjeux et des impacts du changement climatique et les actions d'atténuation possibles, via la sensibilisation et la formation des professionnel·les.
- S'appuyer sur un aménagement paysager favorable à la sécurisation des exploitations (couverture, haies, petits collinaires...)
- S'appuyer sur la recherche agronomique pour les nouvelles cultures
- Questionner les types de cultures adaptées à une augmentation des températures et une diminution des volumes disponibles.
- Prévoir des marges de manœuvre sur les parts de volume d'eau dédiées à l'agriculture, afin de permettre une adaptation des professionnels.
- Trouver des moyens pour sécuriser les cultures et les exploitations non irriguées.

Les professionnel·les du monde agricole alertent le groupe sur le besoin de priorisation du partage de la ressource pour l'usage agricole.

## **Stockage de l'eau**

- *Quelles sont vos conditions et priorités pour le stockage de l'eau (financier, usages, partage...)?*

### **Réactions aux constats**

#### **Des stockages pour quoi faire ?**

En termes d'opportunités, le stockage de l'eau artificiel est considéré comme d'utilité publique et constituant une solution aux problématiques posée par les ressources naturelles :

- sobriété des usages,
- amélioration de la gestion,
- gestion multiusage.

Pour les participant·es, le SAGE doit faciliter le stockage artificiel et non contraindre, ni alourdir avec des conditions réglementaires non strictement nécessaires.



Également, la question environnementale est centrale puisque le soutien d'étiage participe au maintien des débits écologiques. Selon le groupe, cela permet de contrebalancer les impacts environnementaux négatifs des aménagements (barrages).

### Quel type de stockage ?

Deux types de stockage sont mis en avant sans préférence pour l'une ou l'autre des solutions :

- Les réservoirs structurants collectifs
- Les ouvrages collinaires individuels ou semi-collectifs.

Dans les deux cas, les participantes proposent :

- d'investir pour renforcer et optimiser les infrastructures existantes via curage, rehausse, alimentation complémentaire, etc...
- d'investiguer afin de créer de nouveaux ouvrages collinaires et du stockage multiusage.

Il est précisé qu'un état des lieux des stockages sur le territoire est nécessaire (influence des retenues sur le milieu, nombre de retenues, volumes, mode de gestion, utilisation de retenues non utilisées...) afin d'étudier de nouvelles opportunités.

### Une question commune : le remplissage à l'épreuve du changement hydroclimatique

Pour le groupe, la gestion interannuelle des stocks n'est plus une option, elle doit être systématiquement prise en compte. Ainsi, il faudrait des ouvrages plus grands pour sécuriser le même volume disponible ou envisager une diminution des volumes disponibles chaque année à infrastructure constante.

Sur le SAGE NRG le rôle des transferts et notamment celui de la dérivation de la Neste dans le complément de remplissage des réservoirs structurant étant central, Rives et Eaux inscrit cette question dans le schéma directeur du système Neste. À moyens et longs termes, le partage de l'eau avec la Neste aval et la Garonne doit donc être clarifiée.

## Leviers identifiés et approfondis

### Levier N° 1 - Les grands ouvrages structurants

Les participantes ont proposé des leviers d'actions pour les grands ouvrages structurants :

**Anticiper les usages futurs** : Les grands ouvrages (comme les barrages) sont conçus pour durer des décennies, mais il est difficile de prévoir leurs usages futurs. Il faut donc dès le départ les rendre compatibles avec des pratiques agricoles et des filières durables, en tenant compte des changements climatiques.

**Conditions d'accès à l'eau** : Les bénéficiaires des eaux de stockage devraient fournir des contreparties utiles, comme partager des informations sur leurs pompages, pour une meilleure gestion globale.

**Complexité des multiples usages** : Les ouvrages peuvent servir à plusieurs usages (baignade, irrigation, production d'énergie solaire, protection des écosystèmes), mais cela engendre des conflits d'intérêts. Prioriser explicitement les fonctions principales pourrait résoudre ces conflits, tout en restant flexible dans le temps.

**Écrêtement des crues** : Ces ouvrages peuvent limiter l'impact des inondations, mais souvent de manière passive. Prévoir des volumes réservés spécifiquement à cette fonction pourrait améliorer leur efficacité.

**Financement durable** : Les bénéficiaires de ces ouvrages doivent contribuer financièrement de manière suffisante pour assurer leur bon fonctionnement à long terme. Actuellement, ce financement semble insuffisant.

## Levier N°2 – Les retenues collinaires

Ensuite, ils ont suggéré des leviers d’actions pour les retenues collinaires :

**Classement des cours d'eau** : Le classement de certains cours d’eau limite la création de retenues collinaires (petits réservoirs). En effet, dans les bassins versants de faible surface, l’eau ruisselée est insuffisante pour alimenter ces ouvrages. Des solutions comme le contournement des talwegs (zones de vallées creusées par l’eau) pourraient être envisagées.

**Bénéfices environnementaux à valoriser** : Ces retenues peuvent favoriser la biodiversité (ex. gestion écologique des berges) et améliorer la qualité chimique des eaux grâce à leur effet « décanteur » (qui piège les polluants).

**Gestion des sédiments** : L’envasement des retenues est un défi majeur. Il faut prévenir l’érosion dans les bassins versants pour limiter l’accumulation de sédiments, et prévoir leur utilisation future après les curages (par exemple, en les épandant si leur qualité le permet).

**Prise en compte des effets cumulatifs** : Les retenues collinaires ne doivent pas être gérées uniquement au cas par cas. Une vision globale, à l’échelle des sous-bassins et des bassins versants, est nécessaire pour éviter des concurrences ou des impacts négatifs sur les cours d’eau. Des expérimentations sur une gestion collective pourraient être une piste prometteuse.

## Conseils et accompagnements

- *Quelles modalités de conseils et d'accompagnement (techniques et financières) contribueraient positivement à une évolution des pratiques ?*



## Réactions aux constats

Les participantes soulignent un besoin urgent de conseils agricoles plus réguliers et de meilleure qualité. Selon eux, les agriculteur-rices doivent pouvoir compter sur des conseillers capables de :

- Écouter et comprendre leurs problématiques spécifiques.
- Accompagner efficacement leurs projets et leurs défis techniques.

Ils insistent également sur l’importance que ces services ne représentent aucun coût supplémentaire pour les agriculteur-rices.

Des lacunes dans la formation des jeunes agriculteur-rices sont également relevées. Ces derniers ne seraient pas suffisamment préparés aux réalités du terrain et aux enjeux globaux du monde agricole. Une sensibilisation plus approfondie aux problématiques agricoles actuelles est donc jugée nécessaire dès leur formation.

Pour améliorer l'accompagnement, les participantes proposent de :

1. Dépasser les divisions entre structures agricoles afin de favoriser un accompagnement global et coordonné.
2. Mettre en place un système où les agents techniques prennent directement contact avec les agriculteur-rices, souvent trop occupés pour aller chercher l'aide par eux-mêmes.
3. Fournir des conseils adaptés à deux niveaux :
  - Individuellement, pour chaque exploitant.
  - Collectivement, au sein de groupes d'agriculteur-rices partageant leurs expériences et leurs bonnes pratiques.

## Les leviers approfondis

### Levier N°1 - Créer un réseau de démonstrations

L'objectif est de développer un réseau composé d'agriculteur-rices, de techniciens et de conseillers issus de diverses structures pour partager des retours d'expérience sur les réussites et échecs des pratiques agricoles de chacun à l'ensemble des agriculteur-rices du territoire. Les participantes imaginent ainsi un réseau de démonstrations in situ chez les agriculteurs :

- Des techniciens et des conseillers agricoles qui animent le réseau.
- Des échanges réguliers via des visites sur place mais aussi via des outils facilitant la communication (ex. groupes WhatsApp) qui peuvent être utilisés pour encourager les échanges.
- S'inspirer d'exemples existants, comme le réseau du CEFEL (Centre d'Expérimentation de Fruits et de Légume du bassin Sud-Ouest) : Les producteurs eux-mêmes décident en comité de pilotage des programmes d'essais à mettre en place. Les réseaux SICA sont en lien avec le CEFEL et font des expérimentations à échelle plus locale sur la production de fruits et de légumes. Le même concept pour les questions de l'eau et du sol a ainsi été identifié comme un levier pertinent à creuser.

Il serait donc intéressant d'identifier une structure référencée pour agglomérer les données, les qualifier, organiser et diffuser l'information. Concernant la structure porteuse, les participantes mettent en avant l'importance de la neutralité de l'organisme (Etat, Agence de l'Eau Adour-Garonne, CLE ou autre) nécessaire pour garantir l'impartialité de l'action.

### Levier N°2 - Faire du conseil agronomique individuel à la parcelle

Pour le groupe, l'idée est de mettre en place un cahier des charges permettant d'encadrer et de sécuriser le cadre de conseil autour des problématiques des agriculteurs et des enjeux sur l'eau. Ce conseil proposerait trois étapes :

1. Un diagnostic technique de l'exploitation permettant de dresser un bilan de pratiques, d'identifier la (les) problématique(s), ainsi que les bons outils à mettre en place pour évaluer les évolutions de ses pratiques suite au diagnostic (ex. indicateur économique, indicateur de régénération des sols... qui permette de qualifier sans discriminer).
2. Du conseil technique régulier auprès de l'agriculteur à l'échelle parcellaire. Quelques priorités ou approches sont privilégiées :
  - Mieux connaître ses sols est nécessaire avant toute réflexion de changement
  - Le conseil n'est pas descendant, il accompagne l'agriculteur sur ce qu'il souhaite travailler (« cela doit venir de lui-même »)
3. Un suivi régulier des évolutions de pratiques mises en place et des résultats.



Concernant le financement, une idée avancée est de mettre en place un « chèque conseil », attribué directement à l'agriculteur pour qu'il choisisse la structure et le type de conseil dont il a besoin. Néanmoins le coût minimum de ce chèque est questionné au sein du groupe..

## Connaissance sur les transferts de pollutions diffuses

- *Comment améliorer votre connaissance des situations à risque et mécanismes et des enjeux de transfert des intrants du sol vers l'eau pour prévenir les pollutions à la source ?*



### Les leviers identifiés et approfondis

- Partager les connaissances scientifiques largement admises sur les mécanismes de transfert des polluants.
- Accompagner les agriculteur-rices à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement à l'aide d'informations spécifiques sur les transferts de phytosanitaires.
- Créer un dialogue entre producteurs et syndicats AEP pour mieux comprendre le fonctionnement des exploitations agricoles et des filières d'eau potable (AEP).
- Informer les acteur-rices agricoles sur les processus de potabilisation de l'eau et leurs enjeux, afin de sensibiliser aux impacts des pollutions.
- Mettre en place des cadres de dialogue neutres et élargis, abordant les problématiques agricoles mais aussi les autres sources de pollution.
- Inclure les mécanismes de transfert des polluants dans les programmes des lycées agricoles et formations professionnelles (par exemple, dans le cadre du Certiphyto).

### Levier N° 1 : Sécuriser des espaces de discussion n'abordant pas uniquement les sources agricoles

Pour les participantes, l'objectif est de créer des lieux d'échange et de médiation scientifique pour établir une base de connaissance commune entre les différents acteur-rices. Ces espaces doivent inclure des thématiques variées au-delà des seules sources agricoles.

#### Six étapes ont été proposées :

1. Identifier des zones spécifiques où les problématiques sont partagées (notamment les bassins versants critiques).
2. Organiser des ateliers regroupant technicien-nes AEP, GEMA (Gestion des Milieux Aquatiques), et agriculteur-rices afin d'élaborer un langage commun.
3. Impliquer les élu-es locaux pour renforcer la légitimité des actions.
4. Rencontrer directement les agriculteur-rices pour échanger sur leurs pratiques et besoins.
5. Mettre en avant des exploitant-es exemplaires pour inciter d'autres agriculteur-rices à suivre ces pratiques.
6. Créer un réseau technique coordonné pour le suivi et l'accompagnement.

**Le groupe a listé des acteur·rices clefs** : Le SAGE Neste et Rivière de Gascogne (NRG), l'ADASEA du Gers, les syndicats GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et AEP, le Conseil Départemental du Gers, et le journal « Volonté Paysanne ».

Ils ont ensuite ciblé les zones de captage à travers **les cinq bassins versants prioritaires** sur le territoire du SAGE :

- Osse-Gélise-Auzoue
- Baïse-Auvignon
- Gers-Auroue
- Gimone-Arrats
- Save

Les participant·es ont identifié **plusieurs risques et limites** qui pourraient entraver la mise en œuvre des actions proposées :

Tout d'abord, la mobilisation des agriculteur·rices apparaît comme un défi majeur. Ces derniers, souvent méfiants envers certaines structures institutionnelles, peuvent se montrer réticents à participer, une attitude exacerbée par les difficultés économiques qui touchent le secteur agricole.

Par ailleurs, le succès de ces initiatives repose sur la disponibilité de moyens humains suffisants pour animer et coordonner le réseau d'acteur·rices, une ressource qui pourrait s'avérer insuffisante.

Un autre écueil réside dans la multiplicité des initiatives locales, telles que celles portées par les SAGE, les PNR ou les SCOT. Cette profusion de politiques territoriales non coordonnées risque de nuire à leur efficacité, en générant des redondances ou des contradictions.

Enfin, les participant·es insistent sur l'importance d'impliquer pleinement les filières agricoles dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies. Sans cet engagement, les actions pourraient manquer de cohérence et de pertinence pour inciter les exploitant·es à évoluer dans leurs pratiques.

### 3/Conclusion et remerciements

**Monsieur Savary**, président de la commission géographique du Gers, a souligné l'importance d'une réflexion large et partagée sur l'avenir du territoire, notamment sur la manière dont la société souhaite gérer la ressource en eau, tant en termes de quantité que de qualité. Il a également rappelé que la prise de conscience collective face au changement climatique est essentielle, car les défis à venir concerneront l'ensemble du territoire et pas uniquement le monde agricole.

Satisfait de la forte mobilisation et de la qualité des échanges, Monsieur Savary a salué la richesse des échanges et des propositions qui ont émergé au cours de cette commission. Il a conclu en remerciant chaleureusement tous les acteur·rices pour leur participation active, qui a contribué au succès de cette rencontre.